

LA RÉFORME DU LYCÉE

Le nouveau lycée
d'enseignement
général et technologique

La rénovation de la voie
technologique :
les séries STI et STL

Projet qui sera présenté au CSE



Une nouvelle étape de la réforme du lycée: la rénovation des séries STI et STL

Rentrée 2009

- ❑ Entrée en application de la **rénovation de la voie professionnelle** : mise en place de la nouvelle **classe de seconde**

Rentrée 2010

- ❑ Entrée en application de la **rénovation des voies générale et technologique** : mise en place de la nouvelle **classe de seconde**
- ❑ Poursuite de la rénovation de la **voie professionnelle** : mise en place de la nouvelle **classe de première**

Rentrée 2011

- ❑ Poursuite de la **rénovation des voies générale et technologique** : mise en place des nouvelles **classes de première** de la voie générale et STI et STL de la voie technologique
- ❑ Achèvement de la rénovation de la **voie professionnelle** : mise en place de la **nouvelle classe terminale**

Rentrée 2012

- ❑ Achèvement de la rénovation **des voies générale et technologique** : mise en place des **classes terminales** de la voie générale et STI et STL de la voie technologique
- ❑ Mise en place des nouvelles classes de première STG et ST2S (avec notamment l'intégration de l'accompagnement personnalisé)

Des séries STI et STL en quête de rénovation

- ⊙ Les programmes n'ont pas été actualisés depuis près de 20 ans
- ⊙ Une perte d'attractivité : baisse sensible des effectifs globaux de la série STI (-20 % en moins de 10 ans)
- ⊙ Une lisibilité difficile avec 17 spécialités ou options
- ⊙ Une clarification nécessaire de la voie technologique pour mieux la distinguer de la voie professionnelle rénovée.

Les enjeux de la rénovation des séries STI et STL

- ◎ l'affirmation de leur **vocation à la poursuite d'études supérieures** :
 - des choix d'orientation post baccalauréat plus ouverts
 - une meilleure préparation aux études supérieures grâce au renforcement des enseignements généraux
 - l'acquisition de compétences technologiques transversales, moins spécialisées
- ◎ une organisation pédagogique permettant une **orientation plus progressive**
- ◎ l'apprentissage de **deux langues vivantes** dans un contexte européen
- ◎ la mise en place de l'**accompagnement personnalisé**

Nouvelle architecture pédagogique des séries STI et STL

- ◎ **Des séries plus polyvalentes** préparant mieux à la poursuite d'études supérieures
- ◎ **La nouvelle série STI organisée autour de quatre spécialités**
 - Innovation technologique et éco-conception
 - Système d'information et numérique
 - Énergies et développement durable
 - Architecture et construction
- ◎ **La nouvelle série STL avec deux spécialités**
 - Biotechnologies
 - Sciences physiques et chimiques en laboratoire
- ◎ **La série STI spécialité « arts appliqués » devient la série STD2A**

Organisation pédagogique des séries STI et STL

- ◎ **Un tronc commun d'enseignements généraux**
(langues vivantes, français/philosophie, histoire-géographie, mathématiques, sciences physiques, EPS)
- ◎ **Un bloc d'enseignements technologiques** constitué de :
 - enseignements **spécifiques** à la spécialité
 - enseignements **transversaux**
 - possibilité de changer de spécialité en classe de première
 - meilleure préparation à la poursuite d'études
- ◎ **2h d'accompagnement personnalisé**

Guide d'évolution de la carte des formations pour la série STI

Baccalauréats actuels		Bac STI			
		ITEC	SIN	EDD	AC
Génie mécanique					
	Productique mécanique	XXX			X
	Systèmes motorisés	XX	X		
	Structures métalliques	X			X
	Bois et mat associés	X			XX
	Matériaux souples	X			
	Microtechniques	XXX	XX		
Génie des matériaux		XXX			
Génie électronique			XXX		
Génie électrotechnique				XXX	
Génie Civil		X			XXX
Génie énergétique				XXX	X
Génie optique		XX	X		

XXX : signale la nouvelle spécialité vers laquelle l'évolution est la plus probable. D'autres spécialités sont bien sûr accessibles.

Une formation adaptée pour tous les enseignants dont l'enseignement est appelé à évoluer

- ⊙ Durant l'année scolaire 2010-2011, tous les enseignants dont l'enseignement en classe de première STI sera affecté par la réforme recevront une formation adaptée à leurs besoins. Ce plan de formation se poursuivra en 2011-2012
- ⊙ Le cahier des charges du plan de formation sera arrêté au niveau national par la DGRH et la DGESCO
- ⊙ La mise en œuvre de la formation relèvera du plan académique de formation (PAF)
- ⊙ Ces formations de droit constituent une priorité pour la réussite de la réforme de la série STI

Quatre principes

- ③ **Une évolution dans la continuité** des actuelles spécialités vers les nouvelles plus polyvalentes
- ③ **La stabilité des équipes actuelles**
- ③ **Un plan de formation et de reconversion des enseignants** pour plus de polyvalence et la prise en charge des enseignements technologiques transversaux
- ③ **Le maintien du taux d'encadrement** actuel (horaire professeur)

Les nouvelles grilles: STI

	Première	Terminale
Français	3	
Philosophie		2
Histoire géographie	2	
Langues vivantes (*)	3	3
Éducation physique et sportive	2	2
Mathématiques	4	4
Physique - chimie	3	4
Total enseignements généraux	17	<u>15</u>
Enseignements technologiques transversaux	7	5
Enseignement technologique en langue étrangère (LV1) pris en charge par deux enseignants (*) (**)	1	1
Enseignements spécifiques	5	9
Total enseignements technologiques	<u>13</u>	<u>15</u>
Accompagnement personnalisé	2	2
Total élèves	<u>32</u>	<u>32</u>
Horaire professeur	49	49

Commun STI et STL

Communs aux 4 spécialités de STI

(*) Objectif de 2 langues vivantes sur un horaire de 4 h dont une heure de LV1 inscrite dans le cadre des enseignements technologiques, avec une mise en œuvre progressive jusqu'en 2015.

Soit en pratique :

- 2 h ou 3 h pour la LV1,
- ou bien 4 h pour LV1 et la LV2

(**) 36 h par année scolaire

Les nouvelles grilles: STL

	Première	Terminale
Français	3	
Philosophie		2
Histoire géographie	2	
Langues vivantes (*)	3	3
Éducation physique et sportive	2	2
Physique chimie	3	4
Mathématiques	4	4
Total enseignements généraux	<u>17</u>	<u>15</u>
Chimie – biochimie – sciences du vivant	4	4
Sciences physiques (métrologie, instrumentation)	2	
Enseignement technologique en langue étrangère (LV1) pris en charge par deux enseignants (*) (**)	1	1
Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	6	10
Total enseignements technologiques	<u>13</u>	<u>15</u>
Accompagnement personnalisé	2	2
Total élèves	<u>32</u>	<u>32</u>
Horaire professeur	48	48

Commun STI et STL

Commun aux deux spécialités de STL

(*) Objectif de 2 langues vivantes sur un horaire de 4 h dont une heure de LV1 inscrite dans le cadre des enseignements technologiques, avec une mise en œuvre progressive jusqu'en 2015.
Soit en pratique :
- 2 h ou 3 h pour la LV1,
- ou bien 4 h pour LV1 et la LV2

(**) 36 h par année scolaire

Calendrier

Mise en œuvre de la réforme :

- ⊙ Rentrée 2010 : classe de seconde
- ⊙ Rentrée 2011 : classe de première
- ⊙ Rentrée 2012 : classe terminale

Opérations techniques :

- ⊙ Fin mars-début avril 2010 : présentation au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) des textes relatifs à la rénovation des séries STI et STL
- ⊙ Début juillet 2010, consultation sur les programmes de la classe de première (avec des indications sur la classe terminale) avant présentation au CSE en septembre 2010
- ⊙ Début juillet 2011, présentation au CSE des programmes de la classe terminale

vers un
**NOUVEAU
LYCÉE**
EN 2010

Un lycée qui assure LA REUSSITE
DE CHAQUE ELEVE

Projet qui sera présenté au CSE